

Horizons communs

Journal du Pays de Châlons-en-Champagne

Numéro 7

www.paysdechalonenchampagne.com

EDITO

Rebondir

Départ de l'armée, incertitudes sur le maintien du statut de capitale régionale avec le projet de fusion de la Champagne-Ardenne avec l'Alsace et la Lorraine... Autant de mauvais augures pour un territoire jusqu'ici relativement préservé des difficultés économiques et sociales grâce à la présence des emplois publics.

Certes, des signes annonciateurs de présages moins favorables étaient visibles et pris en compte dans le projet de développement et de diversification économique du territoire. Mais la brutalité et l'ampleur du choc ont surpris dans un territoire qui s'honore d'une longue tradition administrative et militaire au service du bien public.

Si le cœur du Pays de Châlons est le plus durement touché avec le départ de plusieurs milliers d'habitants, c'est aussi tout le bassin de vie qui est impacté ou qui le sera par l'onde de choc. Avec la mobilité croissante des individus et les interrelations entre les territoires, la solidarité est plus que jamais nécessaire pour stabiliser la situation notamment au niveau de l'emploi et du marché du logement, pour ne pas cumuler les difficultés et aussi pour trouver les ressorts d'un nouveau développement.

Notre territoire a des atouts, qu'il s'agisse des sites militaires de Mourmelon et de Suippes qu'il faut résolument défendre, de l'excellence de ses productions agricoles qu'il faut faire entrer dans l'ère des agroressources, de ses activités industrielles actuelles et futures en lien avec l'enseignement supérieur et la recherche, de la performance de ses équipements logistiques aux échelles nationale et internationale ou encore de ses qualités urbaines et culturelles.

Alors que des négociations s'ouvrent pour obtenir des compensations aux départs des militaires, et que les réflexions s'intensifient pour trouver la juste place du Pays de Châlons-en-Champagne au sein du triangle marnais et de la future grande région, l'avenir du territoire est plus que jamais entre les mains des acteurs locaux.

Dans ses correspondances, Gustave Flaubert disait : « Il faut de chaque malheur tirer des leçons et rebondir après les chutes ». Tel est l'enjeu des actions initiées ou accompagnées par le Pays de Châlons. A court terme, il s'agit d'améliorer l'habitat et de soutenir l'activité artisanale, de promouvoir nos produits locaux dans la restauration collective et de renforcer la notoriété du pays chalonnais avec un festival international de cinéma unique en son genre. A plus long terme, il s'agit de concrétiser la démarche de trame verte et bleue avec les acteurs du monde rural ou encore de définir une grande stratégie de mobilité durable à l'échelle du triangle marnais. D'autres projets sont en cours et feront l'objet du prochain numéro d'Horizons communs.

Jacques JESSON,
Président du Syndicat mixte du SCoT et
du Pays de Châlons-en-Champagne

Le saviez-vous ?

9400

=
c'est le nombre d'entrées
enregistrées pour la
2^{ème} édition du Festival
War On Screen
p.2

15

=
c'est le nombre de structures
publiques, associatives
et syndicats qui ont adhéré à
Symbiose pour des paysages
de biodiversité
en 2014
p.2

7

millions d'euros
=
c'est le montant des travaux de
rénovation réalisés par des arti-
sans locaux dans le cadre
de l'OPAH de
l'agglomération
chalonnaise
p.3

69

=
c'est le nombre d'éco-artisans
actuellement Reconnus
Garant de l'Environnement
dans la Marne
p.4

19

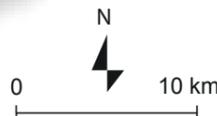
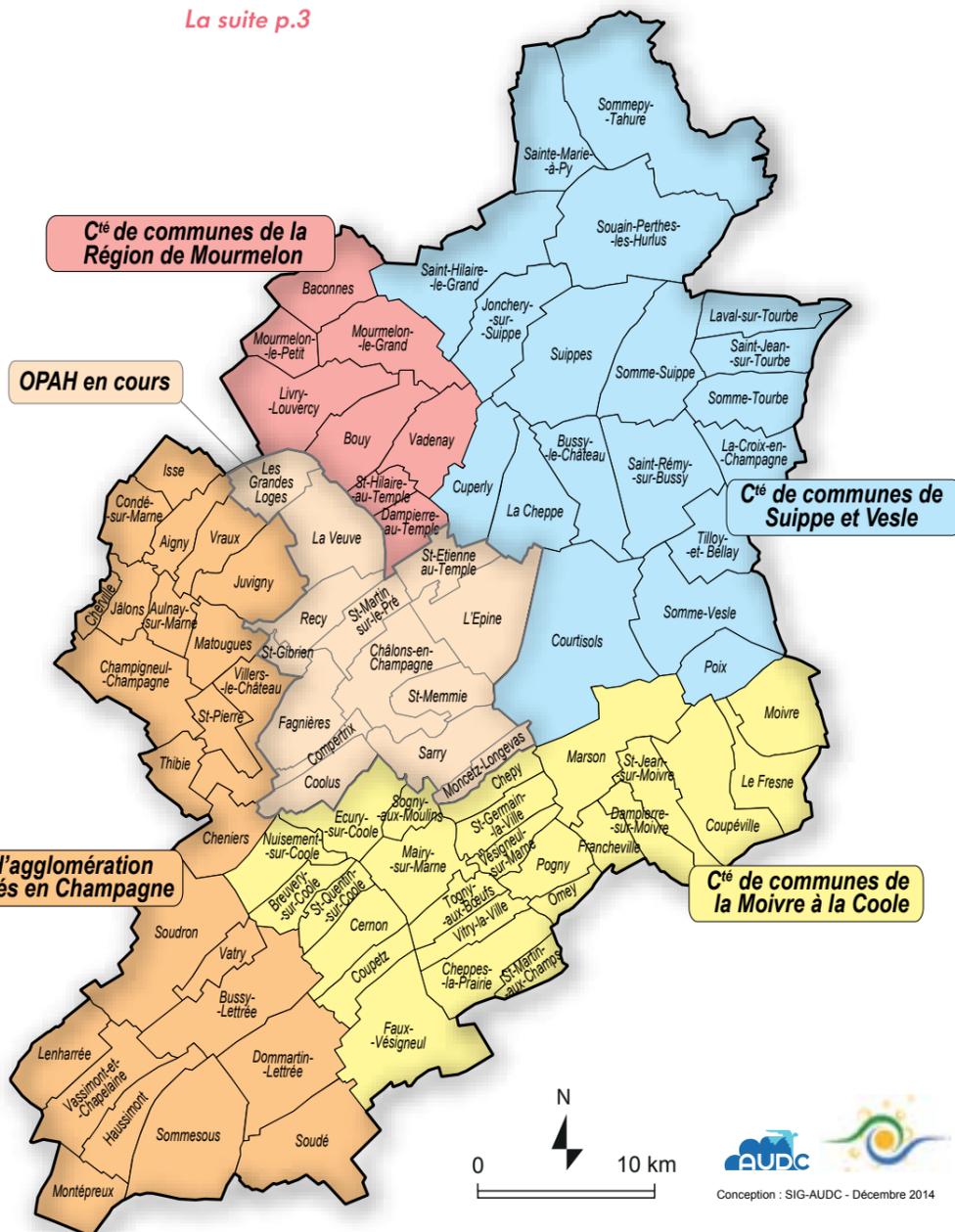
=
c'est le nombre d'actions
à débattre en vue
de favoriser la mobilité
dans le triangle
marnais
p.4

Donnez-nous votre avis !

Lancement de l'enquête « Amélioration de l'Habitat »

Locataires ou propriétaires, vous habitez l'une de ces 76 communes du Pays de Châlons (les 14 communes historiques de la Communauté d'Agglomération châlonnaise ne sont pas concernées car elles sont déjà couvertes par une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat « OPAH »). Exprimez dès maintenant vos besoins et attentes de rénovation/adaptation concernant votre logement, en répondant au questionnaire distribué par vos mairies et en le retournant au COMAL-PACT 51 avant le 31 janvier, ou en vous rendant directement sur www.paysdechalonenchampagne.com.

La suite p.3



WAR ON SCREEN, l'heure du bilan

Rencontre avec Philippe BACHMAN, directeur de La Comète et délégué général et artistique du Festival International de cinéma War on Screen.

Horizons Communs : Avec plus de 9 400 entrées contre 5 500 l'an passé, peut-on dire que War On Screen (WOS) a conquis son public ?

Philippe Bachman : en 2013, la 1^{ère} édition était un grand saut dans l'inconnu en l'absence de toute référence. Pour 2014, notre ambition était de franchir le cap des 8 000 festivaliers.

Avec une augmentation de plus de 70 % de la fréquentation, les objectifs sont largement atteints mais notre satisfaction va bien au-delà de ces chiffres. Premièrement, la progression s'observe dans tous les segments de la population, chez les plus jeunes et les étudiants comme parmi le grand public. Deuxièmement, le succès d'un festival se mesure aussi à son ambiance. Et nous constatons avec plaisir qu'un esprit festivalier s'est répandu durant ces 5 jours, tant dans les salles de projection que dans la rue, et il nous faut résolument renforcer cet aspect pour faire de WOS un rendez-vous encore plus marquant dans la vie des habitants du Pays de Châlons.

H.C. : Comment le festival a-t-il été accueilli par les professionnels et les spectateurs ?

P.B. : Nous avons des retours unanimement positifs des membres du jury, des professionnels de la culture et de la presse. La plupart des longs métrages en compétition étaient présentés par le réalisateur ou la réalisatrice, ou le comédien ou la comédienne principal(e) du film. Toutes et tous ont apprécié les moments d'échanges avec le public que leur a offert notre festival.

Ils ne retrouvent pas cette liberté d'expression à

Cannes ou dans les festivals américains qui restent des rendez-vous entre professionnels en campagne de promotion...

Réciproquement, le public a été séduit par la grande facilité des contacts avec l'ensemble des professionnels. Les scolaires et les étudiants ont démontré un intérêt croissant pour la richesse des approches artistiques qui sont l'essence même de WOS.

Je reçois également de nombreux courriers de soutien de personnes qui étaient jusqu'à présent hésitantes mais qui nous remercient aujourd'hui de pouvoir (re)découvrir les regards portés par les cinéastes sur la guerre dans le but d'en démontrer l'absurdité.

H.C. : Quel rôle WOS joue-t-il sur le territoire du Pays châlonnais ?

P.B. : WOS est né d'un constat simple : il n'existait aucun festival cinématographique d'ampleur internationale en Champagne-Ardenne, alors que toutes les autres régions de France possèdent leur festival.

Avec cette manifestation culturelle d'envergure unique en son genre, le Pays de Châlons-en-Champagne dispose aujourd'hui d'une aura nationale voire au-delà. WOS a réussi à transformer les stigmates du passé de notre territoire en une richesse artistique et culturelle à même d'en renforcer l'attractivité.

H.C. : Quelles sont les pistes d'amélioration pour la prochaine édition ?

P.B. : Nous détenons toute la matière pour faire de WOS un grand festival international. Il s'agit

maintenant d'approfondir certaines pistes et de communiquer le plus possible pour défaire les idées reçues.

Par exemple, nous sommes très satisfaits du succès rencontré par les animations autour des jeux vidéo ou de la musique avec la soirée DJ ; il faut continuer dans ce sens.

Nous allons également renforcer la pédagogie avec les scolaires sur tout le territoire du Pays. Enfin, nous souhaitons garder une trace des films lauréats qui ne sont pas forcément distribués en France ainsi que du travail réalisé par des étudiants à partir d'images d'archives du Pays de Châlons... Nous recherchons un distributeur susceptible de nous accompagner dans le lancement d'une collection DVD du festival.

H.C. : Que voudriez-vous dire aux personnes réfractaires aux films de guerre ?

P.B. : Le cinéma permet d'aborder des sujets aussi forts et complexes que la guerre pour mieux en comprendre les ressorts humains, politiques, économiques ou sociaux et faire réagir le spectateur à travers toute la palette des émotions humaines.

Tout le monde est un jour concerné, de près ou de loin, par un conflit. WOS aborde ce thème universel et fondamentalement humain à travers le regard d'artistes.

La vocation de WOS est de raconter à l'écran comment les Hommes vivent la guerre, sous toutes ses facettes. Ce n'est donc pas un festival du film de genre et en aucun cas une ode au militarisme.

Pour en savoir plus
jm.chone@audc51.org
www.waronscreen.com



Le Syndicat mixte adhère à

Créée en 2012, l'association «Symbiose pour des paysages de biodiversité» rassemble différents acteurs du monde rural champardennais qui souhaitent agir en faveur de la biodiversité.

Créer les conditions d'un dialogue favorable à la biodiversité

L'objectif de l'association, soutenu par le Conseil régional de Champagne-Ardenne et le Fonds Européen pour le Développement Rural, est de créer les conditions d'un dialogue constructif entre agriculteurs, viticulteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes et acteurs du monde rural.

Cette démarche concertée permet de dépasser les oppositions traditionnelles et d'engager des actions concrètes nourries par l'expertise et le regard croisé de chacun.

Réconcilier agriculture et environnement

Si la biodiversité a régressé en milieu agricole, il est possible, et l'action d'associations comme Symbiose le montre, d'inverser cette tendance en privilégiant l'implication des agriculteurs et une manière de faire pragmatique et adaptée au contexte local. L'association s'attache à faire émerger et à accompagner des actions-témoins favorables au maintien des espèces naturelles, tout en assurant une utilisation cohérente de l'espace agricole. Elle encourage dans ce sens la gestion adaptée des

linéaires (bords de chemins, talus, lisières), la plantation de bouchons, de haies, la mise en place de jachères apicoles, etc.

Sensibiliser un large public

La préservation de l'environnement, tout comme l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation, concerne un large public. Pour assurer la promotion d'aménagements en faveur de la faune et de la flore, Symbiose anime une plate-forme pédagogique de biodiversité sur la commune de Berru près de Reims. Cette plate-forme regroupe une dizaine d'aménagements répondant aux enjeux écologiques de la champagne crayeuse. Elle permet aux agriculteurs, viticulteurs, propriétaires, mais aussi aux collectivités locales, aux scolaires et au grand public de comprendre les intérêts écologiques de ces aménagements et les conditions de leur mise en œuvre.

L'adhésion du Syndicat mixte du SCoT et du Pays de Châlons-en-Champagne

Les actions portées par Symbiose s'inscrivent pleinement dans l'objectif du projet de SCoT qui est de favoriser la restauration des capacités biologiques de l'espace agricole : les expérimentations de Symbiose combinent

différents aménagements (bandes-abrils herbeuses, bosquets, haies, etc.), eux-mêmes complémentaires des infrastructures naturelles existantes comme les boisements et les cours d'eau.

Elles répondent également aux principes fondateurs de la démarche de pays qui reposent sur l'animation et l'implication des acteurs.

C'est donc naturellement que les élus du Syndicat

mixte ont donné suite à la proposition de la 3^{ème} commission du Conseil de développement du pays d'adhérer à Symbiose dans la perspective de la mise en œuvre de la trame verte et bleue.

Cette adhésion se traduira par l'engagement, en 2015, d'une démarche expérimentale à l'échelle d'une commune du Pays de Châlons sur le thème de la trame verte et bleue. En fonction des résultats, cette expérimentation sur la question des continuités écologiques pourrait être étendue à plusieurs communes contiguës, toujours selon ce principe de démarche de projet portée par les acteurs locaux.

Pour en savoir plus
r.mielcarek@audc51.org
<http://www.symbiose-biodiversite.com>





«Dans une région en déclin démographique, la Communauté de Communes de la Région de Mourmelon est l'un des rares territoires champardennais à gagner de la population. Ainsi, Mourmelon-le-Grand a vu son nombre d'habitants croître de 3 % ces deux dernières années. Cette croissance démographique est étroitement liée à la présence de l'Armée et de ses nombreuses activités connexes favorisant l'emploi. De cette particularité découle une forte demande de logements qu'il est, aujourd'hui, devenu difficile à satisfaire.

Fabrice LONCOL,
Président de la Communauté de Communes de la région de Mourmelon
2^e Vice-Président du Syndicat mixte du SCOT et du Pays Châlons-en-Champagne

En effet, plus de 60 permis de construire sont déposés, chaque année, auprès des Maires de l'intercommunalité dont la moitié pour la seule commune de Mourmelon-le-Grand. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat représente alors un autre moyen et une véritable opportunité pour le territoire en permettant la remise sur le marché locatif, de logements anciens réaménagés et rendus plus confortables grâce aux différentes aides proposées (isolation, performance énergétique, aménagements et accessibilité...).

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Financer vos travaux grâce à des aides publiques !

En vue du lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) d'ici la fin 2015 sur l'ensemble du Pays châlonnais, l'agence COMAL-PACT 51 réalise actuellement un diagnostic fin du territoire pour connaître au mieux les besoins.

Quel est le périmètre de l'étude ?

Devant le succès de l'OPAH menée dans l'agglomération châlonnaise depuis 2011, les élus du Pays de Châlons-en-Champagne ont souhaité étendre la démarche au reste du territoire. Ce sont ainsi 76 communes qui sont potentiellement concernées par la future OPAH du Pays châlonnais.

A qui s'adresse l'OPAH et pour quoi ?

Tout propriétaire occupant ou bailleur privé peut se porter candidat en vue d'obtenir des subventions pour le financement de ses travaux de rénovation énergétique, de lutte contre l'habitat dégradé ou d'adaptation aux personnes âgées ou handicapées.

Les étapes d'une OPAH

La mise en place d'une OPAH nécessite d'abord de connaître précisément l'état du parc immobilier existant. L'agence COMAL-PACT 51 mène dans ce sens un vaste travail de terrain : photographie des bâtiments dans chaque village, entretiens avec les maires, traitement des résultats de l'enquête distribuée par les mairies à tous les habitants... Tous ces éléments permettront de recenser les attentes

de chacun en matière de travaux d'isolation et d'économie d'énergie (double vitrage, comble, chaudière, pompe à chaleur, etc.), de rénovation (façade, toiture, assainissement, etc.) et d'adaptation aux personnes âgées ou handicapées (rampe d'accès, monte-escalier, douche à l'italienne, etc.).

Au printemps 2015, le COMAL proposera un programme d'actions adapté aux besoins d'amélioration des logements du Pays châlonnais. Des bâtiments sélectionnés sur le territoire d'étude serviront d'immeubles «tests» en vue de confronter les propositions d'actions à la réalité du terrain.

Il appartiendra alors aux élus de trancher sur le périmètre final de l'OPAH, et de fixer l'enveloppe financière des subventions ainsi que les plafonds d'éligibilité. La phase opérationnelle de l'OPAH avec le lancement des dossiers de subvention devrait débuter dès la fin d'année 2015, pour une durée de trois ans.

N'hésitez pas, renseignez-vous dès à présent auprès du COMAL-PACT 51 !
0800 77 29 30 (appel gratuit) ou 03 26 64 13 93

Ridez-vous à mieux cerner vos besoins !
La participation de tous les habitants est essentielle au succès de l'OPAH. Nous invitons tous les propriétaires et locataires à répondre au questionnaire distribué dans vos boîtes à lettre, en le renvoyant avant le 31 janvier 2015 au COMAL PACT 51 - 16, boulevard Hippolyte Faure - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, ou en répondant directement sur notre site internet.

Bilan de l'OPAH sur les 14 communes historiques de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne

Déjà 305 propriétaires aidés !

3 250 000 € d'aides déjà allouées.

7 millions € de travaux réalisés surtout par les artisans locaux.

173 projets de rénovation thermique (objectif de réduire d'au moins 25 % le coût de leurs factures d'énergie).

101 projets d'autonomie de la personne dans le but de favoriser le maintien à domicile.

7 projets de réhabilitation de logements indignes ou très dégradés.

23 projets de réhabilitation de 49 logements locatifs conventionnés (dont 3 locaux vacants), allant du type 1 au type 5. Les logements seront économes après travaux, avec une classe énergétique comprise entre B et D.



IMPORTANT !

L'opération est exceptionnellement prolongée jusqu'en novembre 2015. Si vous avez un projet sur l'une de ces communes, prenez contact avec le COMAL PACT 51 au numéro vert gratuit :

N° Vert 0 800 77 29 30





RGE : une mention importante pour des travaux d'économie d'énergie !

Le plan national de rénovation énergétique de l'habitat envisage d'améliorer 500 000 logements par an d'ici 2017 et de diminuer de 38 % la consommation d'énergie dans le secteur du bâtiment à horizon 2020.

Afin d'atteindre ces objectifs ambitieux, l'Etat a instauré le principe de l'éco-conditionnalité des aides publiques : pour bénéficier de l'éco-prêt à taux zéro et du crédit d'impôt développement durable, les travaux doivent désormais être réalisés par des professionnels «reconnus garant de l'environnement» (RGE). Cette mention RGE concerne les entreprises intervenant dans l'installation d'équipements utilisant des énergies renouvelables, ou réalisant des travaux d'efficacité énergétique dans le neuf ou l'ancien (isolation, fermetures, chauffage, ventilation...).

Compte tenu des enjeux d'amélioration du parc de

logements du Pays de Châlons-en-Champagne, le Syndicat mixte du Pays de Châlons, la Chambre de Commerce et d'Industrie, et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ont décidé d'apporter leur soutien aux artisans du bâtiment en organisant localement la Formation aux Economies d'Energie dans le domaine du Bâtiment (FEEBat) qui délivre la précieuse qualification RGE.

Après une réunion d'information qui s'est tenue en juin 2014 à Châlons-en-Champagne, deux modules de formation ont été dispensés à Saint-Martin-sur-le-Pré par l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) sur les thèmes «Identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments résidentiels» et «Maîtriser les outils pour mettre en œuvre une offre globale d'amélioration énergétique». Au total, le Syndicat mixte du Pays aura aidé une dizaine d'artisans à obtenir le label RGE, sans compter les nombreux professionnels du secteur qui ont suivi leur formation qualifiante dans d'autres secteurs organisateurs de la Marne.



Pour en savoir plus

p.godart@audc51.org

Pour trouver les professionnels porteurs de la mention RGE, rendez-vous sur www.renovation-info-service.gouv.fr



Restaurants collectifs, à vous de jouer grâce à Local'Appro51 !

Mettre du local dans les assiettes des cantines est chose possible ! Aujourd'hui plusieurs producteurs marnais développent leurs ventes auprès de la restauration collective.

Pour les accompagner dans cette démarche, la Chambre d'Agriculture de la Marne a créé cette année un nouvel outil facilitant l'identification des producteurs locaux qui souhaitent travailler avec les cantines : Local'Appro51 (www.localappro51.fr).

Ce site Internet destiné aux acteurs de la restauration collective permet de commander directement en ligne des produits fermiers auprès des producteurs. Ces derniers référencent eux-mêmes leurs produits, indiquent les stocks, et répondent aux commandes passées. Un contact s'établit entre producteurs et restaurants qui doivent se mettre d'accord par téléphone ou courriel des modalités de livraison.

Une vingtaine de producteurs sont d'ores et déjà inscrits sur la plate-forme et les premières commandes ont été effectuées.

Adressez vos questions à localappro51@marne.chambagri.fr et contactez sans hésiter la Chambre d'agriculture de la Marne (03 26 64 08 13) pour tout renseignement complémentaire.

19 préconisations en faveur d'une mobilité durable dans le triangle marnais

L'étude sur les déplacements durables menée depuis 2013 sur le triangle marnais – soit les Pays de Châlons-en-Champagne, Epernay et Reims, le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims et les communautés d'agglomération de Cités en Champagne et Reims Métropole – est en cours d'achèvement. Un dernier temps d'échange devrait se dérouler début 2015 dans le Pays châlonnais pour débattre des actions à mettre en place localement en faveur de plus de mobilité durable.

des réseaux de transports urbains, il s'agit de faciliter le passage intermodal d'un déplacement à un autre sans rupture (billettique unique), et de promouvoir un usage plus rationnel de la voiture particulière (4 trajets sur 10 sont inférieurs à 2 km).

Objectif 2 : S'appuyer sur la mobilité pour poursuivre le développement du territoire

Face aux défis écologique (les 2 postes les plus consommateurs d'énergie sont les transports et l'habitat) et démographique (vieillesse de la population), le développement du territoire est conditionné par les capacités de mobilité et d'accès à l'emploi, aux équipements et services. En lien avec les enjeux du futur SCoT du Pays de Châlons, ITEM souligne l'importance de l'articulation habitat/emplois/transports dans les choix d'aménagement et d'urbanisation. Pour prévenir les situations de précarité énergétique, il faut aussi sensibiliser les habitants sur le coût de leur mobilité selon leur lieu de résidence.

Objectif 3 : Informer et communiquer sur les nouvelles pratiques de déplacement

Près de 200 communes totalisant 70 000 habitants ne disposent pas d'une offre de transport en commun au sein du triangle marnais (355 communes - 472 000 habitants). Encourager la solidarité entre les habitants motorisés et non-motorisés est une solution efficace en lien avec le développement du numérique (organisation du covoiturage, plans de déplacement entreprises et administrations, applications pour smartphones, etc.). Afin que toutes ces réflexions sur une mobilité durable soient suivies d'effets, ITEM encourage à pérenniser la réflexion entre collectivités et autorités organisatrices du transport du triangle.

1. En effet, 95% des actifs qui résident dans le triangle marnais y travaillent également.

Pour en savoir plus s.magniere@audc51.org

Tarifs unitaires
Ré-organisation du réseau ferré
BASSIN DE VIE
Co-Voiturage
Quartiers de gare
Autopartage
Rendre service aux usagers
VITICI

Après avoir mis en lumière des enjeux forts d'amélioration de l'offre de transports à l'échelle du vaste territoire vécu qu'est le triangle marnais, le bureau de conseil ITEM propose aujourd'hui un plan d'actions ambitieux avec 3 grands objectifs et 19 préconisations.

Objectif 1 : Améliorer l'offre de transports alternatifs à la voiture

Avec 73 % de trajets domicile-travail réalisés en voiture contre 9 % pour les transports collectifs, ITEM préconise de renforcer les déplacements collectifs. Au-delà de l'amélioration de l'offre ferroviaire (76 % des habitants sont à moins de 15 mn d'une gare) et